

**RECTIFICATIFS**

**Rectificatif au règlement délégué (UE) n° 1363/2013 de la Commission du 12 décembre 2013 modifiant le règlement (UE) n° 1169/2011 du Parlement européen et du Conseil concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires en ce qui concerne la définition des «nanomatériaux manufacturés»**

*(«Journal officiel de l'Union européenne» L 343 du 19 décembre 2013)*

La publication du règlement délégué (UE) n° 1363/2013 de la Commission doit être considérée comme nulle et non avenue.

---